

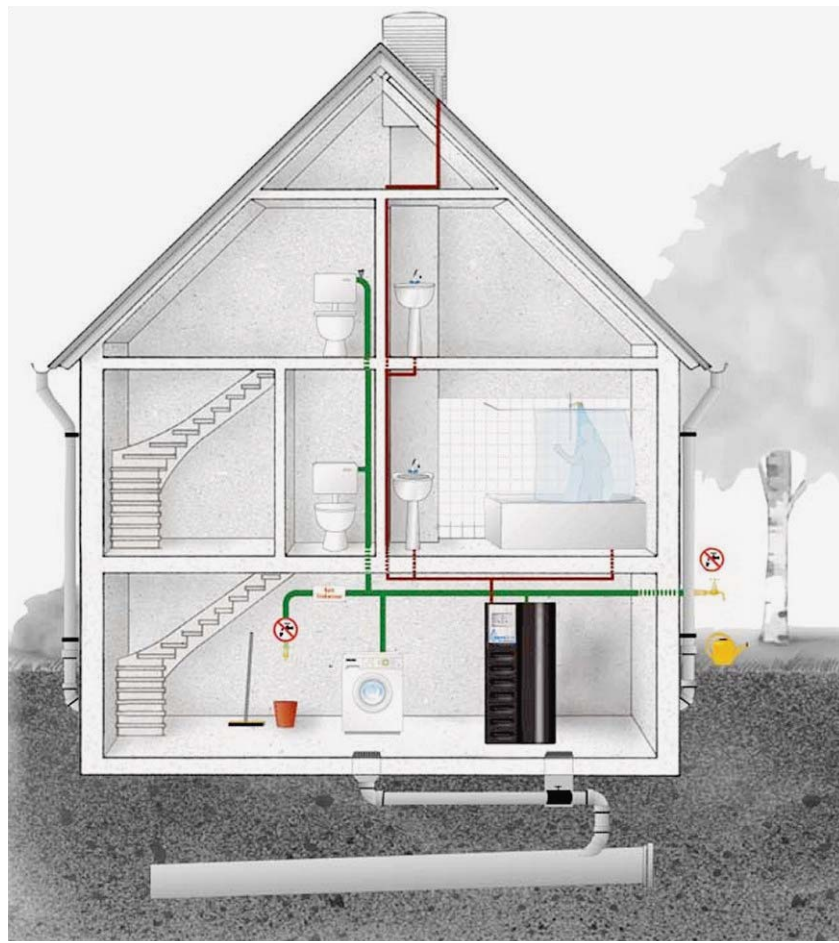
Un Taignon bouge pour la planète!

RÉGION • En vue d'inciter la population à économiser les énergies, un jeune Taignon domicilié à La Chaux-de-Fonds a lancé une motion dans le canton de Neuchâtel

«**S**top au gaspillage du pétrole... sortons du mazout aujourd'hui plutôt que demain!» Le message est des plus explicites, devenu clairement vecteur d'une initiative populaire. Le premier signataire demandait la proscription du mazout de chauffage, concernant du moins les futurs bâtiments du canton de Neuchâtel. L'article 38 de la Loi cantonale serait donc modifié comme suit: «Le mazout n'est pas utilisé pour le chauffage des nouveaux bâtiments.»

Sans plus attendre

«J'ai travaillé treize ans dans l'immobilier, et j'ai pu me rendre compte de ce qui était néfaste pour l'environnement.» Enfant de Saignelégier, Lucien Willemmin vit à La Chaux-de-Fonds, là-même où une solide expérience professionnelle l'a confronté à la problématique du gaspillage énergétique. «On a été dépendants du mazout pendant des décennies. Aujourd'hui, il y a d'autres manières de chauffer une maison. Le monde du bâtiment est prêt pour pouvoir s'en dépar-



Pour pouvoir chauffer une maison, les alternatives au mazout sont diverses et efficaces.

tir!» De plus en plus soucieux de l'environnement, il a lancé cette motion le 4 mars dernier. Une action rondement menée, aboutie; puisque plus de 200 signatures ont été collectées en l'espace de deux semaines. «C'est allé très vite! J'ai senti un grand engouement; et des gens qui avaient envie que les politiciens prennent ce genre de décisions en mains. Je n'ai essayé en fait que deux refus.»

Matière précieuse

Lucien Willemmin table sur les nombreuses alternatives au mazout. Il cite notamment le bois, le gaz naturel, l'appoint solaire et les pompes à chaleur. Autant de solutions rentables, adoptées au sein de 89% des récentes constructions du canton. «Le pétrole

est un liquide qui deviendra de plus en plus précieux.» Lucien Willemmin rend attentif à un usage plus judicieux de la matière. Conservé, par exemple pour l'élaboration de matériaux plastiques, ou celle des produits de l'industrie pharmaceutique. De quoi permettre aux générations futures de de couvrir au mieux leurs besoins Le Grand Conseil s'est penché donc sur le sujet ce mercredi 24 juin. L'ancien promoteur compte dès lors sur la verve de la nouvelle législation. Car suivant les volontés politiques, la question pourrait être débattue cet automne même.

Humain avant tout

«Pour moi, le terme d'écologie est obsolète, dépassé. Je suis un être humain sur la planète; qui aime la nature, les animaux...» Voilà ce que rétorque Lucien Willemmin, lorsqu'on le questionne sur ses positions politiques. Le Jurassien reste avant tout un père de famille préoccupé face à l'avenir; qui habite une maison conforme aux normes qu'il préconise.

SALOMÉ DI NUCCIO

DELÉMONT

DELÉMONT

«Les Jardins»: ça se précise!



Les travaux de construction des scènes pour le grand spectacle *Les Jardins du Paradis* ont débuté lundi dernier sur la place de l'Etang à Delémont. Contremaîtres et ouvriers de divers corps de métiers s'activent à réaliser l'ouvrage, entre camions, camionnettes et élévateurs. L'espace scénique mesurera quelque 60 mètres de long et environ 20 mètres de profondeur, pour une hauteur de plus de 12 mètres! La construction devrait être achevée d'ici le 29 juin afin de permettre les premières répétitions sur le site. Il ne restera ensuite qu'à l'habiller de son décor pour qu'elle soit prête à se dévoiler au public pour la première fois le vendredi 14 août! (arc)

DELÉMONT

Le cirque Knie arrive!

Le cirque national suisse des frères Knie présentera son nouveau programme «C'est magique» sur la place du Comptoir à Delémont les 25 et 26 juin. Montage du chapiteau le jeudi 25 juin dès 6 heures; représentations le jeudi 25 juin à 20 heures et le vendredi 26 juin à 15 et 20 heures. Le zoo du cirque est ouvert jeudi de 14 à 19 h 30 et vendredi de 9 à 17 h 30. Caisse: jeudi de 12 à 21 heures; vendredi de 10 à 20 h 30. Les animaux arriveront directement à la place du cirque, où il retrouveront leurs écuries familiales. Cette innovation est due à des raisons logistiques et de sécurité. Prélocation dans tous les points de vente Ticketcorner, sur www.knie.ch ainsi qu'à la caisse du cirque. (arc)

DELÉMONT

Les agriculteurs disent non à Doris Leuthard

Profitant de la présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard qui se rendait au Congrès du PDC à Delémont, la Chambre jurassienne d'agriculture l'a rencontrée pour lui transmettre les soucis des familles paysannes. La délégation lui a remis un extrait de l'analyse des bouclements comptables 2007 des exploitations jurassiennes et lui a communiqué son désaccord avec la politique d'ouverture des marchés que poursuit la conseillère fédérale. Elle lui a demandé d'étudier d'autres pistes au niveau national et international pour mettre en place de nouvelles règles appropriées aux marchés agricoles afin d'assurer à long terme la production de biens alimentaires pour toute la population ainsi que des moyens d'existence décents pour ceux qui les produisent. (arc)

Un festival complètement fou, fou!

BASSE COURT • Cinq univers totalement différents qui se côtoient, c'est Basse-court les rues 2009

Encore inexistante il y a deux ans, la fête de Bassecourt prend une tournure inattendue et plus que festive puisqu'elle s'est muée en festival inédit: Basse-court les rues! Prisé par de nombreux artistes, commerçants, artisans, musiciens et autres partenaires, ce festival haut en couleurs invite la population d'ici et d'ailleurs

à venir faire la fête durant trois jours à Bassecourt, soit les 26, 27 et 28 juin prochain. Selon un concept inédit, le centre du village sera divisé en cinq «territoires», Cuba, Miami, Suisse, Louisiane et Manèges. Des thématiques scrupuleusement respectées sur tous les points. La musique d'abord avec de la salsa-merenge dans le quartier cubain, de la house-électro pour

Miami, du folklore et de la musique des années 80 pour le quartier suisse et bien sûr du jazz, du blues et du rock dans le périmètre Louisianais. Et tout suivra: idem pour la déco, l'ambiance et la cuisine. Ainsi chacun pourra passer d'un univers à l'autre selon ses envies et son humeur: dépaysement garanti! Le comité d'organisation n'a pas lésiné sur les moyens: vrais palmiers,

vrais sapins et autres décors évocateurs pour que l'illusion soit totale. Par ailleurs la musique sera itinérante pour ne pas figer le spectacle: pas de scène fixe et des artistes très variés. Le quartier manèges et jeux est totalement dédié aux enfants alors qu'une grande braderie ouverte à tous les commerçants du canton s'étalera de 10 à 18 heures le samedi.

Et bien d'autres surprises à découvrir sur le site, dont une manche du championnat suisse de trial le samedi avec la présence de 132 pilotes. Quant aux 29 bars et restaurants, sûrs qu'ils ne seront pas en reste, question ambiance... Cerise sur le gâteau: l'entrée est libre! Tout simplement génial on vous dit! (htm)

www.lesrues.ch

Le Gouvernement jurassien approuve d'importants projets d'aménagement

VALLÉE DE DELÉMONT • Il libère déjà un crédit de plus de 380 000 francs pour les études d'avant-projets

Une agglomération qui fonctionne bien permet une meilleure intégration sociale, l'environnement y est de meilleure qualité, la santé est mieux préservée et la sécurité des habitants améliorée. C'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement jurassien a décidé d'accepter cinq crédits d'engagement pour l'élaboration immédiate des études d'avant-projets ou de faisabilité des mesures retenues par la Confédération en vue d'un cofinancement à hauteur de 40%. Il a aussi apporté son soutien à deux projets de la commune de

Delémont. Dès 2003, une vingtaine de communes ont participé, sous la direction du Service de l'aménagement du territoire, à une étude portant sur le devenir de la région et sur ses besoins en termes d'urbanisation et de transports, afin d'élaborer un projet d'agglomération au sens du droit fédéral. Cette démarche a ouvert la porte au soutien logistique et financier du Canton et de la Confédération en faveur de l'agglomération de Delémont.

Engagements financiers

La mise en œuvre des mesures d'infrastructures retenues implique des engagements fi-



nanciers pour réaliser les études d'avant-projets pour fin 2009, en vue d'une réalisation à partir de 2011-2012. La libération d'un crédit de 386'000 francs permet d'engager les études nécessaires des avant-

projets qui sont de la responsabilité du Canton, de manière à donner au Conseil fédéral les éléments pour élaborer le message relatif aux fonds d'infrastructure à l'attention des Chambres fédérales.

Neuf millions pour la Vallée...

Les cinq arrêtés concernent l'accélération des bus à l'entrée Sud-Est de Delémont, la traversée de Courroux, l'aménagement pour les piétons et les cycles entre Delémont et Courroux et l'aménagement de pistes cyclables entre Delémont et Soyhières et entre Courrendlin et Châtillon, ainsi que l'étude de faisabilité

d'un point d'arrêt CFF à la zone industrielle de La Communance à Delémont, le tout pour des investissements estimés à plus de 9 millions de francs.

...et 7,5 millions pour Delémont

Par ailleurs, le Gouvernement va également soutenir financièrement et techniquement les projets portés par la commune de Delémont estimés à 7,5 millions de francs. Il s'agit du réaménagement de la gare routière et de l'espace urbain attenant, de la création d'une vélostation et du réaménagement des rues du centre-gare. (rpju-arc)